

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 novembre 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI six novembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 octobre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Danielle AUROI, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Alain LAFFONT, Didier MULLER, Corinne NAJIM

Excusé(e)s :

Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Michel FANGET, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

A partir de la question n° 5, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint.

DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC - PRÉSENTATION DES RAPPORTS RELATIFS AUX CONDITIONS D'EXÉCUTION DU SERVICE PUBLIC - PARC DE STATIONNEMENT PLACE GAMBETTA (LES SALINS) (EXERCICE 2008)

Le code général des collectivités territoriales prévoit que le rapport produit chaque année par le délégataire doit être inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Parc de stationnement Place Gambetta (les Salins)

La construction et la gestion de cet établissement ont été confiées en 1971 pour une durée de 45 ans par la Ville à la Société Auvergne Parking SA (échéance 2016).

Le parc est ouvert 7/7J et 24/24H pour les abonnés et ouvert chaque jour (sauf dimanches et jours fériés) de 8H00 à 21H30 pour les usagers « horaires ».

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2008 augmente peu (640 000 € pour 2008, 633 000 € en 2007 et 630 000 € en 2006). Les recettes horaires ont été de 160 000 € en 2008 (183 000 € en 2007 et 179 000 € en 2006). Les recettes abonnés ont été de 247 000 € en 2008 pour 229 000 € en 2007 et 227 000 € en 2006.

Les activités annexes (location de véhicules 207 000 €, brocante 20 000 €, services divers -garages à vélos) représentent presque 40 % du chiffre d'affaires.

Le tarif de base est de 1,10 € pour la première heure. Les abonnements sont de 77 € pour un stationnement en surface (262 abonnés en 2008, 268 abonnés en 2007 pour 279 en 2006) et de 79 € pour un stationnement en sous-sol (82 abonnés en 2008, 92 abonnés en 2006 et 83 en 2006).

A la demande de la Ville, un abonnement spécial pour les riverains a été mis en place en 2006 (abonnement à 39 € au lieu de 77 €). Cette opération est particulièrement appréciée par les intéressés.

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission, de prendre acte de la communication de ce rapport qui vous a été transmis sur support CD-ROM.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ce rapport.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 novembre 2009

LE MAIRE
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET